

Maison de la culture du Japon à Paris
Programme de subvention pour les études japonaises 2026

Calendrier et procédure d'octroi de la subvention

Soumission du formulaire de demande : **au plus tard le lundi 6 juillet 2026**



Évaluation par la Maison de la culture du Japon à Paris



La Maison de la culture du Japon à Paris notifie l'approbation ou le refus de la subvention : **début août**



Le candidat envoie le formulaire d'acceptation ou de refus de la subvention à la Maison de la culture du Japon à Paris : **au plus tard le 10 septembre**.
Notez que **pour les projets qui débutent entre le 1er septembre et le 10 septembre, le formulaire doit être soumis au plus tard à la date de début du projet.**



Réalisation du projet : **entre le 1er septembre 2026 et le 28 février 2027**



Dans un délai de **deux mois** à compter de la date d'achèvement du projet, le candidat envoie à la Maison de la culture du Japon à Paris le rapport final, le justificatif de paiement de chaque élément couvert par la subvention ainsi que la demande de versement.
Notez que pour les projets mis en œuvre entre la mi-janvier et février, ces documents doivent être soumis **au plus tard le vendredi 5 mars 2027**.



La Maison de la culture du Japon à Paris vérifie le contenu des rapports



Versement de la subvention